

HUBERDEAU



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU
MRC DES LAURENTIDES

A la session extraordinaire du Conseil de la Municipalité d'Huberdeau tenue le treizième jour du mois de décembre 2016 à 18h30 au 101, rue du Pont, Huberdeau. À laquelle est présente Madame Évelyne Charbonneau, mairesse et les conseillers (ères) Messieurs et Mesdames: Gabriel Dagenais, Louis Laurier, Jean-François Perrier, Émilie Martel, Julie Thibodeau et Danielle Hébert.

Tous formants quorum sous la présidence de Mme Évelyne Charbonneau, mairesse.

Mme Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière est aussi présente.

Je soussignée, certifie que l'avis de convocation a été signifié à tous les membres du Conseil de la tenue de cette session à l'intérieur des délais prévus à la loi.

Guylaine Maurice,
Directrice générale/secrétaire-trésorière.

OUVERTURE DE LA SESSION

Madame Évelyne Charbonneau, mairesse, constate le quorum à 18h30, déclare la séance ouverte et soumet l'ordre du jour aux membres du conseil.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance :

- 1- Adoption de l'ordre du jour.
- 2- Adoption des prévisions budgétaires de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017 et du programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019.
- 3- Période de questions.
- 4- Levée de la séance.

RÉSOLUTION 251-16 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 252-16
ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 ET DU PROGRAMME
TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que le programme triennal d'immobilisation pour les années 2017-2018-2019, ainsi que les prévisions budgétaires 2017, lesquelles prévoient une augmentation de 2% des salaires pour l'année 2017 pour le conseil et l'ensemble du personnel soient adoptés.

Monsieur Gabriel Dagenais est contre cette proposition, la mairesse demande donc le vote tous les autres membres du conseil sont pour l'adoption tel que présenté.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2017-2018-2019

- 1- Approvisionnement et distribution en eau potable desservant le village d'Huberdeau. Solde à financer des règlements de secteur totalisant un montant de 487 900\$:

2017 : 94 602.90\$	2018 : 11 599.50\$\$	2019 : 407 000.00\$
--------------------	----------------------	---------------------

- 2- Achat d'un camion citerne autopompe pour se conformer aux exigences du schéma de couverture de risque de la MRC des Laurentides. Solde à financer du règlement 124 900\$:

2017 : 17 030.76\$	2018 : 17 030.76\$	2019 : 99 015.00\$
--------------------	--------------------	--------------------

- 3- Achat d'un camion, d'équipement à neige et d'une rétrocaveuse pour les travaux de voirie et de déneigement. Solde à financier du règlement 122 000\$:

2017 : 42 345.44\$	2018 : 42 660.46\$	2019 : 42 559.93\$
--------------------	--------------------	--------------------

- 4- Travaux de rénovation hôtel de ville.. Solde à financer du règlement 349 200\$:

2017 : 14 893.90\$	2018 : 14 973.90\$	2019 : 15 034.50\$
--------------------	--------------------	--------------------

BUDGET 2017

POSTE BUDGÉTAIRE	PRÉVISION 2017
REVENUS	
Taxes sur la valeur foncière	712 847.00 \$
Tarification services municipaux	276 206.00 \$
Tenants lieu de taxes	71 458.00 \$
Revenus de sources locales	49 673.00 \$
Affectation surplus accumulé	66 125.00 \$
Transferts conditionnels	224 526.00 \$
TOTAL DES REVENUS	1 400 835.00 \$
DÉPENSES	
Administration	301 427.00 \$
Sécurité publique	162 910.00 \$
Transport	335 292.00 \$
Hygiène	157 196.00 \$
Santé et bien être	9 000.00 \$
Aménagement et urbanisme	67 465.00 \$
Loisirs et culture	37 220.00 \$
Frais de financement	26 625.00 \$
Transfert activités investissement	303 700.00 \$
TOTAL DES DÉPENSES	1 400 835.00 \$

Adoptée à la majorité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 253-16
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que la séance soit levée, il est 19h15.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Guylaine Maurice,
Directrice générale/secrétaire-trésorière.

Je, Évelyne Charbonneau, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Évelyne Charbonneau,
Mairesse.